

Avis sur la remise en état
Carrière de la Pointe des Chemins
Communes de Rouans et de Chaumes-en-Retz

Je soussigné Monsieur Jean-Pierre LUCAS, agissant en tant que gérant de la SCI de la Garenne et propriétaire des terrains cadastrés suivants :

Commune de Rouans (44), section C, parcelles n°1310 et n°1312, section ZK, parcelle n°33,

atteste avoir pris connaissance des nouvelles modalités prévues pour la remise en état de la carrière de la Pointe des Chemins, lors de la fin d'exploitation, telles qu'elles figurent dans votre demande de renouvellement et d'extension de la carrière sur les communes de Rouans et Chaumes-en-Retz, à déposer prochainement en Préfecture de la Loire-Atlantique et reproduites ci-après.



Je vous informe que j'apporte un avis favorable sur les propositions de remise en état prévue en fin d'exploitation.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à : *Rouans*

Le : *04/09/2024*

Signature :